

Communiqué de presse

Berne, le 15 avril 2008.

La CI CDS se félicite de la décision de la CER-N

La CI CDS se félicite de la décision prise par la commission parlementaire CER du Conseil national parce que cette décision ouvre des perspectives. Une telle manière de voir revient à poursuivre ce que le Parlement a déjà mis en œuvre dans le domaine des produits agricoles. L'approbation du principe de l'épuisement eurorégional constitue un jalon important en direction d'une réforme. On en est cependant qu'au début des débats parlementaires. La CI CDS prêtera attention à la suite des discussions en faisant preuve d'esprit critique. Elle s'en tiendra à son idée d'une initiative populaire en faveur de prix à l'importation plus bas jusqu'à la conclusion positive des délibérations parlementaires.

Pour de plus amples informations:

Informations complémentaires

Jürg Maurer, Fédération des coopératives Migros, 079 564 85 89

Felix Wehrle, Coop, 061 336 71 02

Service médias CI commerce de détail suisse

Vérène Gaillard Christen, téléphone 031 313 33 37, e-mail medien@igdhs.ch

A propos de la CI CDS

La Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse (CI CDS) regroupe six entreprises suisses : Charles Vögele, Coop, Denner, Manor, Migros et Valora. Sa mission consiste dans la représentation de leurs intérêts économiques communs dans le processus de formation de l'opinion et de la volonté politiques. Elle entend aussi mettre en évidence l'importance de la branche du commerce de détail pour l'économie suisse et sa contribution à l'emploi et à la qualité de la vie en Suisse.